

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

En vertu du contrat N° **13/2023** du **26/02/2023**, portant sur <<les travaux de réalisation des systèmes d'énergie solaire au profit de deux (02) unités/Béchar et Adrar>>, conclu d'un délai de **(12)** mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Abstention quant à l'entame des travaux;**
- **Abstention quant au dépôt de la Caution de bonne exécution.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée à L'entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE <<**ZEROUAL Sadek**>>, sise à Deibes Mokhtar ILOT 15 N° 09A- Ain Ouessara/Djelfa, pour entamer les travaux et rattraper leur retard par le renforcement du chantier en moyens matériels et humains nécessaires, ainsi que le dépôt de la caution de bonne exécution, et ce au cours de huit **(08)** jours à partir de la date de publication de la présente mise en demeure à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **19** du contrat portant sur la résiliation.